

# Arrêté de M. Le M

Envoyé en préfecture le 10/11/2022  
Reçu en préfecture le 10/11/2022  
Publié le 10/11/2022 SLO  
ID : 032-213200942-20221110-A2022\_021-AI

## OBJET :

Arrêté portant retrait d'une délégation à un adjoint

## ARRETE :

Le maire de la commune de CAUPENNE-D'ARMAGNAC

Vu l'arrêté du 25 mai 2020, par lequel il a donné délégation à Mme MARCHANDISE Béatrice, 3ème adjointe, pour les affaires sociales et personnes âgées, scolaire, tourisme et vie culturelle.

Vu les articles L 2122 18 et L 2122 20 du code général des collectivités territoriales,

### ARRETE:

Article 1er. - La délégation donnée à Mme MARCHANDISE Béatrice, 3ème Adjointe, par l'arrêté susvisé est rapportée.

Article 2. - Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie et sera affiché sur le panneau d'affichage extérieur de la mairie et copie en sera transmise à Mme la Sous-Préfète.

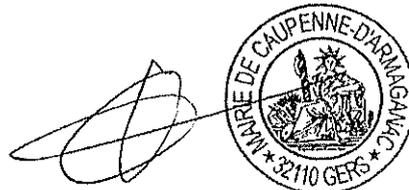
Article 3. Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Caupenne-d'Armagnac

Le 10 novembre 2022..

Le Maire,

P. Guichebarou





**PRÉFET  
DU GERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture du Gers  
Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau des élections et de la réglementation**

**LE PREFET**

Auch, le **22 NOV. 2022**

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 17 novembre 2022, Madame Béatrice MARCHANDISE m'a fait part de son souhait de démissionner de ses fonctions de 3<sup>ème</sup> adjointe au maire de votre commune.

En application de l'article L. 2122-15 du code général des collectivités territoriales, je vous informe que j'ai accepté sa démission. Celle-ci est définitive à compter de ce jour.

J'ai bien noté par ailleurs qu'elle ne continuera pas à exercer son mandat de conseillère municipale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Xavier BRUNETIERE

**Monsieur Patrick GUICHEBAROU  
Maire de Caupenne-d'Armagnac  
Mairie  
32110 CAUPENNE-D'ARMAGNAC**